

Conseil de quartier Jardin des Plantes

Jeudi 27 mai de 17h30 à 19h30

Mairie du 5^e arrondissement, 21 Place du Panthéon

Salle des Commissions

Le Conseil de quartier s'est exceptionnellement tenu en distanciel avec les Conseillers de quartier en raison de la crise sanitaire et des mesures de restrictions imposées par la Préfecture.

Ordre du jour et intervenants

Florence BERTHOUT, Maire du 5^e

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5^e, chargé du Commerce et Artisanat, Vie associative, Démocratie locale

- Hôtel Novaxia, 7 rue Lacépède

Morgane SCOARNEC, Directrice des Opérations, NOVAXIA

Clément BILLIAUD, Directeur de Programme, NOVAXIA

Amandine OPPER, Assistante Maitrise Ouvrage, NOVAXIA

- Tri des biodéchets au marché Monge et composteurs de quartier

Jean-René GALAVERNA, Président de l'association *Aux Arbres Citoyens*

Lourdes FERNANDES, membre de l'association *Aux Arbres Citoyens*

Edouard CIVEL, 1^{er} adjoint à la Maire du 5^e, chargé de l'écologie urbaine et mobilités, de la voirie et de la propreté

- Questions diverses

Hôtel Novaxia, 7 rue Lacépède

Morgane SCOARNEC, Directrice des Opérations, NOVAXIA

Clément BILLIAUD, Directeur de Programme, NOVAXIA

Amandine OPPER, Assistante Maitrise Ouvrage, NOVAXIA

Morgane SCOARNEC rappelle que la dernière réunion publique concernant le projet d'hôtel rue Lacépède a eu lieu fin 2019. Il est par conséquent nécessaire de faire un rappel des principales caractéristiques du projet et de son nouveau calendrier.

Clément BILLIAUD indique que le projet se situe à la fois au 7, rue Lacépède et au 8, rue Larrey. Il consiste en la restructuration de l'immeuble existant, de 4 400 m² environ avec l'ajout d'une extension à l'arrière. Un hôtel Hilton « Canopy » de 150 chambres prendra place dans ces locaux d'environ 6 900m². Cet immeuble respecte les standards environnementaux actuels, avec une certification BREEAM Good et des espaces végétalisés d'environ 400 m². Sur la terrasse de l'immeuble il y aura un jardin écologique, constitué de plantes de la région, tenu par une association de quartier. Sur la parcelle du fond se trouvera un petit jardin potager pour le restaurant de l'hôtel et un jardin décoratif comprenant un mur végétalisé.

À ce jour, les entrepôts ont été démolis et la verrière centrale conservée. Des travaux de curage, désamiantage, déplombage et démolition du site ont eu lieu de juillet 2019 à juin 2020. Les équipes travaillent actuellement sur un permis de construire rectificatif pour prendre en compte une requête d'une copropriété voisine, concernant l'extraction des gaines de cuisine. Ils vont recentrer ces dernières au milieu du projet pour ne pas gêner les riverains.

Novaxia souhaite démarrer les travaux vers mars-avril 2022. Trente mois de travaux serait à prévoir avant de pouvoir exploiter l'hôtel fin 2024. Une charte « Chantier vert » a été mise en place afin de permettre de limiter au maximum toutes les nuisances, qu'elles soient acoustiques ou visuelles. Une boîte mail dédiée au projet est d'ores et déjà active: contact-projet-lacepede@novaxia.fr.

Un conseiller de quartier s'inquiète du va-et-vient des différents camions des fournisseurs : les camions de livraison, le blanchisseur, tous les livreurs, les UBER...

La Maire, Florence BERTHOUT, indique qu'elle souhaite qu'un groupe de travail entre les Conseillers de quartier et Novaxia soit créé, avant la fin de l'année. Il permettra de réfléchir à des formats de dépose de taxis qui ne se feraient pas rue Lacépède. Concernant les livraisons, les défilés de camions ne devraient pas exister puisqu'elle la Maire s'est battue pour l'aménagement d'un espace de parking pour la blanchisserie, rue Larrey.

Tri des biodéchets au marché Monge et composteurs de quartier

Jean-René GALAVERNA, Président de l'association Aux Arbres Citoyens

Lourdes FERNANDES, association Aux Arbres Citoyens

Edouard CIVEL, 1^{er} adjoint à la Maire du 5^e en charge de l'écologie urbaine et mobilités, de la voirie et propreté

Edouard CIVEL présente deux initiatives sur la valorisation des déchets alimentaires, mises en place dans le 5^e arrondissement. Depuis le 26 janvier 2021, la collecte des déchets alimentaires est organisée sur le marché de Port-Royal. Cette collecte a été étendue au marché Maubert et au marché Monge à partir du 25 mai. Les déchets alimentaires sont les biodéchets : épluchures, restes de fromage, fromage, café, thé, restes de viande, de poisson, etc. 90 % des déchets alimentaires sont transformés en biogaz, une énergie qui est réinjectée dans le réseau de gaz naturel.

Actuellement, une expérimentation de collectes des biodéchets en porte-à-porte a lieu dans certains arrondissements. Mais la collecte en porte-à-porte dans les arrondissements historiques de Paris est compliquée car l'espace dans les cages d'escalier est insuffisant pour mettre des poubelles spécifiques en plus des poubelles classiques.

Sur la question des déchets alimentaires, plusieurs solutions sont mises en place : formation et distribution de lombricomposteurs à la mairie du 5^e, collecte des déchets alimentaires sur les marchés et pose de composteurs de quartier.

L'idée des composteurs de quartier est de permettre aux habitants d'apporter une partie de leurs déchets alimentaires dans des bacs en bois près de chez eux. Le modèle de composteur choisi a déjà été testé par le passé et a fait ses preuves : il est fermé, ne dégage pas d'odeur et n'attire pas les nuisibles. Ces composteurs sont gérés par les associations de végétalisation du 5^e arrondissement : le Nid de l'Ortolan, le Jardin partagé des Patriarches et Aux Arbres Citoyens, rue de Bazeilles.

Une Conseillère de quartier demande s'il est prévu d'installer ces composteurs dans tous les quartiers du 5^e arrondissement.

Edouard CIVEL lui répond que les installations se feront petit à petit, l'atelier de fabrication des composteurs ayant été fermé à cause du Covid. Cependant, il faut trouver, au préalable une utilisation de ce compost (jardins partagés et initiative de végétalisation) car on ne peut pas l'utiliser dans les jardins de la Ville.

Jean-René GALAVERNA présente « Aux Arbres Citoyens », un projet écologique de végétalisation qui existe depuis 2017 et qui est situé rue de Bazeilles dans le 5^e. L'étape suivante pour l'association est celle des composteurs de rue. Il y aura des permanences où l'association et des volontaires seront présents, car l'idée est qu'en plus de l'utilisation du composteur, on puisse se rencontrer et échanger.

Le composteur sera mis en fonctionnement à partir de juillet avec deux permanences hebdomadaires, une qui serait le mercredi en début de soirée entre 18 h et 19 h, l'autre le samedi en début d'après-midi. Ils seront extrêmement attentifs pour s'assurer que le composteur ne génère aucune nuisance pour les voisins.

Edouard CIVEL précise que ce sont des modèles de composteurs avec des grilles intégrées pour qu'ils ne soient pas accessibles aux rongeurs. De plus, un composteur bien géré n'attire ni les mouches, ni ne provoque de mauvaises odeurs.

Questions diverses

Une Conseillère de quartier demande s'il était vrai que l'attribution de certains logements sociaux aurait été gelée à cause de la transformation de logements existants en F2, F3, F4. Cela poserait un problème d'équité, une chasse des familles du 5^e et un problème de mixité sociale.

La Maire, Florence BERTHOUT, déclare que l'attribution des logements n'est pas gelée en ce moment. Des logements sont attribués en moindre quantité car des travaux de réhabilitation ont lieu dans plusieurs immeubles sociaux, notamment rue Rataud. Il y a un projet de restructuration où des F3 sont transformés en F2 rue Larrey. Elle se déclare très réservée sur ces transformations car il est mis en avant le goût et les attentes des jeunes couples qui viennent s'installer, mais ceux qui sont installés dans les F3 ou F4 de taille modeste en sont contents puisque cela permet d'avoir deux ou trois enfants, chacun dans une chambre individuelle.

Un Conseiller de quartier se plaint des camions des vendeurs sur le marché qui se garent mal Place Monge. La Préfecture de Paris aurait déclaré qu'ils n'ont pas le droit de verbaliser les camions des commerçants.

Benjamin ISARE indique qu'Alexandre Barrat a déposé un vœu le 22 février 2021 sur cette problématique. Une réunion a été organisée sur place. Les marchés sont tenus par des délégataires et un placier organise la vie du marché pendant sa tenue. Des engagements ont été pris, cependant à ce jour ce n'est pas satisfaisant. Benjamin Isare a contacté le placier pour lui dire que la situation ne s'était pas améliorée et qu'il fallait demander aux commerçants d'utiliser le stationnement qui leur est dédié rue Gracieuse.

Un Conseiller de quartier demande comment va se reporter la circulation dans le 5^e si la Zone à Trafic Limité de Paris Centre / Saint-Germain est mise en place.

Benjamin ISARE répond que des réunions de concertation sur la question de la Zone à Trafic Limité ont lieu en ce moment. Le sujet majeur de cette ZTL est le report de circulation ; beaucoup d'hypothèses sont émises. Aujourd'hui des études sont lancées pour évaluer ces reports, notamment sur le boulevard Saint-Germain. Cela fait l'objet, via idee.paris.fr, d'une concertation où chacun pourra exprimer ses attentes, ses craintes, ses souhaits.

Un Conseiller de quartier soulève la question de la rue Buffon et de la rue Geoffroy-Saint-Hilaire où 1 400 élèves se rendent à l'école. Cet endroit a été identifié comme une zone de trafic automobile intense et cela entraîne de la pollution.

La Maire, Florence BERTHOUT, indique avoir échangé avec Monsieur l'Adjoint à la Maire de Paris, Monsieur Belliard, et avec Jacques Baudrier à ce sujet. De plus, pendant deux ans, Ils ont travaillé avec les parents d'élèves pour essayer d'améliorer la circulation des piétons. Ils ont également augmenté la végétalisation. Il n'est pas possible pour le moment de piétonner cette rue car cela engendrerait de gros problèmes d'embouteillages. La verbalisation serait une aide mais elle n'est pas à l'ordre du jour pour la Ville de Paris.

Un Conseiller de quartier demande ce qui va être fait concernant les couloirs de vélos surélevés qui sont très accidentogènes.

La Maire, Florence BERTHOUT, déclare être intervenue auprès de la Direction de la Voirie et des Déplacements et du Conseiller de Madame Hidalgo qui suit ces aménagements. Les aménagements vélos au même niveau que les trottoirs ne sont plus une option pour la Ville.

Un Conseiller de quartier exprime le souhait qu'une réflexion soit faite autour des questions du logement pour que les habitants du 5^e puissent échanger leur logement en location via des annonces sur des sites Internet à l'échelle d'un quartier.

Benjamin ISARE lui répond que concernant le logement social, ce dispositif existe déjà (dispositif « échanger habiter »), mais pour le logement privé la Ville ne peut pas intervenir.

Un Conseiller de quartier demande si l'on peut faire de la place Monge un lieu convivial que les enfants pourraient s'approprier.

Benjamin ISARE indique que place Monge, il y a déjà un marché 3 fois par semaine avec des questions d'installation et de désinstallation des infrastructures du marché. Cela pose des problématiques au niveau de l'utilisation de la place si elle était exclusivement dédiée aux enfants.

Un Conseiller de quartier exprime le souhait de développer la vie associative du quartier avec l'idée de renforcer le lien social.

Benjamin ISARE précise qu'il y aura à la rentrée le Forum des associations le mercredi 8 et samedi 11 septembre 2021. L'année dernière, 150 associations étaient présentes et 390 associations sont inscrites à la Maison des associations, 4 rue des Arènes. C'est une occasion de voir la diversité de la vie associative dans le 5^e.

La séance est levée à 19 h 13.